

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

**Correspondant :** M. Le Président, Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, télécopieur : 03 85 39 76 52, adresse internet : <http://saoneetloire71.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Matériel de distribution et de maîtrise des températures dans plusieurs collèges :**

**Collège Jean Vilar à Chalon-sur-Saône**

**Collège Louis Aragon à Chatenoy-le-Royal**

**Collège Pasteur à Mâcon**

**Collège Le petit Prétant à Givry**

**Collège Les Epontots à Montcenis**

**Collège Hubert Reeves à Epinac**

**Collèges Pierre Vaux à Pierre-de-Bresse, Les Bruyères à La Clayette, Condorcet à La Chapelle-de-Guinchay, et Le Vallon à Autun**

**Type de marché de fournitures :** Achat

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 39310000

**Code NUTS :** FRC13

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Matériel de distribution et de maîtrise des températures dans plusieurs collèges.

Le marché débutera à compter de sa notification et pour une durée de 6 mois sauf pour les armoires froides mobiles, lesquelles devront être livrées et installées au plus tard dans le délai global de 1 mois après la notification.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Matériel de distribution et de maîtrise des températures dans plusieurs collèges :

Collège Jean Vilar à Chalon-sur-Saône

Collège Louis Aragon à Chatenoy-le-Royal

Collège Pasteur à Mâcon

Collège Le petit Prétant à Givry

Collège Les Epontots à Montcenis

Collège Hubert Reeves à Epinac

Collèges Pierre Vaux à Pierre-de-Bresse, Les Bruyères à La Clayette, Condorcet à La Chapelle-de-Guinchay, et Le Vallon à Autun

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 6 mois à compter de la notification du marché

**Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) :** 15 octobre 2021

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Mandat administratif (virement bancaire) et délai maximum de paiement de 30 jours.

Avance de 10 %.

Financement sur le budget départemental.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles

Capacités techniques

Capacités financières

• Capacité économique et financière - références requises : Lettre de candidature dûment complétée et déclaration du candidat (DC1 et DC2 joints),

Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Les moyens techniques et humains du candidat

- Des références datant de moins de 3 ans et/ou qualifications de l'entreprise pour des prestations similaires.

**Marché réservé :** Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

• Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 13 août 2021 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** DCJS.21.061.NR

**Renseignements complémentaires :** Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions directement via cette plate-forme ou aux coordonnées figurant dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne

Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché.

Ces visites se dérouleront aux dates suivantes :

Collège Jean Vilar à Chalon-sur-Saône : mardi 6 juillet - 9h

Collège Louis Aragon à Chatenoy-le-Royal : mardi 6 juillet - 10h30

Collège Pasteur à Mâcon : mardi 6 juillet - 14h

Collège Le petit Prétant à Givry : jeudi 8 juillet - 9h

Collège Les Epontots à Montcenis : jeudi 8 juillet - 11h

Collège Hubert Reeves à Epinac : jeudi 8 juillet - 14h

Pour prendre rendez-vous, les candidats devront s'adresser à :

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE - Direction des collèges, de la jeunesse et des sports

Tél : 03-85-39-75-40 ou 06.07.61.04.07

Ou par mail en précisant l'objet de la demande à : [dcjs@saoneetloire71.fr](mailto:dcjs@saoneetloire71.fr)

Nota : les collèges Pierre Vaux à Pierre-de-Bresse, Les Bruyères à La Clayette, Condorcet à La Chapelle-de-Guinchay, et Le Vallon à Autun ne font pas l'objet de visites car seules des armoires froides mobiles sont à fournir ce qui ne nécessite pas de visite préalable des lieux.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 30 juin 2021

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus** :

Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus** : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-

Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés** :

Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus** : Territoires

Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616,

21016 Dijon cedex, télécopieur : 03 80 73 39 89, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

**Détails d'introduction des recours** : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

## 1<sup>ER</sup> AVIS RECTIFICATIF

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Correspondant : M. Le Président, Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, télécopieur : 03 85 39 76 52, adresse internet : <http://saoneetloire71.fr>, adresse internet du profil acheteur :

<https://marches.ternum-bfc.fr>

Objet du marché : Matériel de distribution et de maîtrise des températures dans plusieurs collèges :

Collège Jean Vilar à Chalon-sur-Saône

Collège Louis Aragon à Chatenoy-le-Royal

Collège Pasteur à Mâcon

Collège Le petit Prétant à Givry

Collège Les Epontots à Montcenis

Collège Hubert Reeves à Epinac

Collèges Pierre Vaux à Pierre-de-Bresse, Les Bruyères à La Clayette, Condorcet à La Chapelle-de-Guinchay, et Le Vallon à Autun

Type de marché de fournitures :

Achat Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

• Objet principal : 39310000 Type de procédure : Procédure adaptée Date d'envoi à la publication : 02 juillet 2021

**Informations rectificatives** : Dans les rubriques "Objet du marché, caractéristiques principales, renseignements complémentaires" :

au lieu de : Collège Pasteur à Mâcon

lire : Collège Pasteur à Saint-Rémy

## **2<sup>ème</sup> AVIS RECTIFICATIF**

Dans la rubrique "Date de réception des offres" : au lieu de : 13 août 2021 à 12 h 00 lire : 20 août 2021 à 12 h 00

## **3<sup>ème</sup> AVIS RECTIFICATIF**

**Date d'envoi à la publication** : 03 août 2021

**Informations rectificatives** :

**Dans la rubrique "Date de réception des offres" :**

au lieu de : 20 août 2021 à 12 h 00

lire : **16 septembre 2021 à 17 h 00**

**Dans la rubrique ""Renseignements complémentaires" :**

au lieu de : Ces visites se dérouleront entre le 6 et le 8 juillet 2021

lire : La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché ci-dessous aux dates et horaires suivants :

Collège Jean Vilar à Chalon-sur-Saône :

Le mardi 6 juillet - 9h

Le jeudi 2 septembre - 9h

Collège Louis Aragon à Chatenoy-le-Royal :

Le mardi 6 juillet - 10h30

Le jeudi 2 septembre - 10h30

Collège Pasteur à Saint-Rémy :

Le mardi 6 juillet - 14h

Le jeudi 2 septembre - 14h

Collège Le petit Prétan à Givry :

Le jeudi 8 juillet - 9h

Le vendredi 3 septembre - 9h

Collège Les Epontots à Montcenis :

Le jeudi 8 juillet - 11h

Le vendredi 3 septembre - 11h

Collège Hubert Reeves à Epinac :

Le jeudi 8 juillet - 14h

Le vendredi 3 septembre - 14h